

BULLETIN MUNICIPAL

SOMMAIRE

Les dossiers du conseil municipal

A la communauté de communes

Au fil des animations estivales...

Je trie, tu tries... trions ensemble...

Quelques brèves

La vie de la commune

Le mot du maire

Exercice de démocratie

Cette fin d'année va voir se dérouler une enquête publique conjointe portant sur les projets de Plan local d'urbanisme (PLU), d'Aire de valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) et de Schéma global d'assainissement.

Il s'agit d'un exercice peu commode qui consiste à confronter le projet que les élus ont étudié et réfléchi de manière approfondie jusqu'à produire trois documents élaborés et assez techniques, avec les réflexions, les aspirations, les demandes individuelles des habitants de la commune.

C'est aussi un exercice noble qui se trouve à la base-même de la démocratie, surtout quand celle-ci prend la forme, comme en France, d'une démocratie représentative. Dans ce type de régime, les élus le sont pour six ans sur la base d'un programme qu'ils ont ensuite pour fonction de traduire en projet, dans des conditions très précisément encadrées. Les citoyens sont appelés à donner leur avis sur ce projet, ce qui est l'objet d'une enquête publique.

Certes, les sujets abordés par ces trois documents sont parfois techniques, et tous les citoyens n'ont pas suivi les discussions depuis l'origine, mais il est important que ceux-ci participent au débat, avec, leur sensibilité propre, leurs idées, leur bon sens. Ces qualités étant, par définition, les mieux partagées du monde, l'action collective ne pourra qu'en être mieux éclairée.

ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le Plan local d'urbanisme (PLU), l'Aire de valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) et le Schéma global d'assainissement

du mardi 13 novembre au jeudi 13 décembre 2012

Les dossiers seront à la disposition du public : consultation en mairie aux heures habituelles d'ouverture et sur le site internet de la commune

Vous pourrez consigner vos remarques sur un registre, adresser un courrier au commissaire-enquêteur ou rencontrer celui-ci au cours de l'une de ses permanences qui se dérouleront en mairie les

mardi 13 novembre, de 9h00 à 12h00, samedi 1^{er} décembre, de 9h00 à 12h00, et jeudi 13 décembre 2012, de 14h00 à 17h00

Les dossiers du conseil municipal

Construction de la maison de santé pluridisciplinaire

L'appel d'offre fructueux (légèrement inférieur à l'estimatif) a donné les résultats suivants : 15 lots retenus par 12 entreprises différentes. Toutes les entreprises locales ayant soumissionné ont été retenues, à savoir : Ampilhac et fils (lot terrassement et gros œuvre) Chabanne/Chapuis (menuiseries) et Favier (électricité et alarme). Le montant des travaux s'élève à 930 600 € HT

Le plan de financement est le suivant :

Union européenne (FEDER)	206 871
État (DDR)	150 000
État (Ministère Intérieur)	21 000
Conseil régional d'Auvergne	288 000
Communauté de communes PA	70 000
Commune d'Allègre	194 729

soit 80% de subventions (maximum autorisé).

Rappel : c'est la commune d'Allègre qui est maître d'ouvrage de cette construction.

Extension du réseau de chaleur

Le bureau d'étude travaille à optimiser le réseau, notamment à diminuer sa longueur tout en permettant les dessertes prévues. Il faut en effet mentionner que les réseaux entrent pour 42% dans le coût total de l'opération. Le projet une fois finalisé sera présenté à l'ADEME qui se prononcera sur sa validation ou non. En cas de réponse positive, et au vu du montant des subventions, la commune, maître d'ouvrage, validera *in fine* le projet... ou pas. Il faut enfin savoir que le montant total de l'opération s'élève à 2 487 000 €. Nous détaillerons plus avant ce projet dans le prochain numéro si toutefois il doit aller à son terme. On rappellera qu'une réunion publique a été proposée aux particuliers se trouvant sur le tracé et ayant répondu favorablement à une proposition de branchement. Étant donné le coût des réseaux, aucun détour ne peut être envisagé pour satisfaire des demandes émanant de propriétaires de résidences individuelles qui ne seraient pas sur le parcours.

Lotissement du Clos de Fangeas

Les panneaux d'information viennent d'être installés : le prix des lots viabilisés : 28 € HT/m². Pour tous renseignements, s'adresser en mairie.

Construction d'un columbarium

Il sera implanté dans le cimetière à proximité du monument aux Morts, à l'emplacement d'un caveau propriété de la commune, non aligné et ne pouvant être remis en service du fait de son étroitesse. Il comprendra 9 cases pouvant contenir

chacune trois urnes. Chaque case sera attribuée à une famille moyennant acquisition au prix de 800 € pour une période de 30 ans. L'entreprise Julien a été retenue après consultation.

Par ailleurs, le conseil municipal a souhaité harmoniser les conditions d'acquisition (prix et durée) d'une case du columbarium avec une concession (800 € pour une durée de 30 ans) Il n'y aura donc plus d'attributions perpétuelles. Les concessions actuellement acquises à titre perpétuel le resteront.

Travaux d'assainissement collectif de Châteauneuf

Cinq entreprises ont répondu à l'appel d'offres. C'est l'entreprise Faurie, de Saint-Agrève, qui a été retenue ; cette entreprise avait réalisé la rénovation des rues vieilles et du Saint-Esprit. Il s'agit : de raccorder au réseau d'assainissement collectif, via le lotissement les Doniches, 14 résidences principales et secondaires, d'enterrer les réseaux secs et de reprendre le réseau d'eau potable qui se trouve en partie dans le domaine privé pour le positionner sur le domaine public. Le coût HT est de 172 800 € avec une subvention de 40 000 € du Conseil général et une participation des habitants qui s'élève à 15 000 €.

Les habitants de Châteauneuf concernés par le projet ont été reçus en mairie en présence du bureau d'étude. Une réunion a également été organisée sur le terrain pour cerner les détails et répondre aux questions.

Travaux de rénovation de la Chapelle Notre-Dame de l'Oratoire

Depuis 1993 (date de la dernière rénovation), les enduits intérieurs se sont énormément détériorés à cause d'une humidité permanente et en dépit de toute l'attention que porte Paulette FAVRE au bâtiment en assurant l'aération à la belle saison.

Un architecte du patrimoine, M. Fallarz, propose une réhabilitation en deux tranches de travaux. Il s'agit, d'abord, d'assurer l'étanchéité extérieure, puis, après un délai d'un an au moins de séchage et d'observation, reprendre les enduits et peintures intérieurs.

L'année 2013 devrait être consacrée à la réalisation des travaux extérieurs entraînant très probablement une modification des sens de circulation sur la place du Marchédial.

Le tour de Bar : les travaux annoncés dans notre dernier numéro ont été réalisés en juillet.

Ils ne sont pas encore terminés : reste à exécuter l'empierrement sur les communes de Monlet et, en partie, celle de Céaux (au total, du Chier à la carrière de Courbière) ; cette partie sera également recouverte de pouzzolane fine, comme cela a été fait sur Allègre et une partie de Céaux. Les arbres seront élagués sur toute la longueur de la piste. Il restera aussi à remettre en place la signalisation qui sera désormais identique sur les trois communes (interdiction à tous véhicules mécaniques, sauf dérogations) ; des barrières basculantes non verrouillées seront installées, sur le GR 40, aux entrées de Fonteline et de Courbière pour rappeler l'interdiction de circuler.

Vous avez été nombreux à exprimer votre satisfaction. Le maître d'œuvre, le GPF43, et l'entreprise Pastre ont accompli un excellent travail. Tout un chacun peut enfin parcourir cette magnifique promenade sans se tordre les chevilles ! La bonne surprise a été que nous avons pu

faire ces travaux sans prendre de terrain chez les propriétaires riverains, les talus étant suffisamment larges pour atteindre la dimension voulue pour l'emprise ; encore, les atteintes portées aux talus ont-elles été minimales, ce qui a permis de limiter l'impact sur le paysage, à l'intégrité duquel nous étions tous très attachés. De plus, ces travaux ont été, pour certains propriétaires, l'occasion de réaliser des coupes rases sur des terrains qui avaient été boisés de manière intempestive au plus fort de l'exode rural, permettant ainsi de dégager de superbes vues sur le bourg d'Allègre et sur le bassin du Puy.

Bref, le tour de Bar est redevenu une promenade pouvant être effectuée par le plus grand nombre, y compris par des personnes qui ne s'y aventurent plus depuis longtemps, à tel point que, suite à de nombreuses demandes, 4 bancs en bois seront installés pour permettre à ces promeneurs de se reposer.

A la communauté de communes

La micro-crèche d'Allègre

Les gracieuses libellules de la micro-crèche *Libellules et papillons* accueillent depuis le 20 août dernier les charmants papillons **âgés de 10 semaines à 6 ans**. L'agrément porte sur 6 enfants.

Cette structure, située dans les locaux de la **Maison de la Jeunesse à Allègre**, est ouverte **du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30**. Trois professionnelles (Marion, Nathalie et Julie), auxiliaires de puériculture et assistantes d'éveil, ainsi que la responsable technique, Agnès, veillent au bon développement physique, psychologique, affectif, relationnel et intellectuel des enfants qui leur sont confiés.

Cet établissement, à mi-chemin entre l'accueil individuel et l'accueil collectif, propose à chaque enfant, selon son rythme, d'acquiescer suffisamment de repères et d'assurance qui lui permettront d'appréhender sereinement sa future vie en collectivité avec les impératifs qui vont avec.

La micro-crèche d'Allègre est gérée par une association créée par l'ADMR-*Les Enfants des Portes d'Auvergne* dont le siège est à Saint-Paulien et dont la présidente est Marie-Claire Ramousse.

Cette structure d'accueil, qui est considérée comme étant « à taille humaine », est idéale pour permettre aux enfants de créer des liens entre eux. Liens qui peuvent par la suite perdurer lorsque les enfants feront la passerelle avec l'école maternelle. Ainsi, selon l'évolution de l'enfant et la volonté des parents, le petit écolier, scolarisé certains matins, est accueilli à la micro-crèche dès la

fin de matinée. Il partage alors le repas, se repose et vit des temps d'activités libres avec les autres enfants de la micro-crèche jusqu'à l'arrivée de ses parents.

L'accueil peut être régulier, occasionnel ou même d'urgence (répondant à un besoin ponctuel de la part des familles : hospitalisation d'un parent, temps de formation professionnelle d'un parent, etc.).

Pour tous renseignements, contacter Agnès Alart au 07 86 11 82 64 ou directement la micro-crèche au 04 71 00 23 25.

Le centre de loisirs

Il est ouvert aux enfants de 3 ans à 13 ans tous les mercredis de l'année et toutes les vacances scolaires.

Au programme des mercredis à venir : le monde de drôles de petites bêtes ; créations artistiques ; sorties surprises, etc.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser, par téléphone, au 04 71 76 88 10, au 04 71 00 23 86 ou encore au 06 60 16 76 39, ou, par mail à : villeauvergne.pa@free.fr

L'office de tourisme

• **Fréquentation estivale des antennes à Saint-Paulien et Allègre** : On note une fluctuation des entrées d'une année sur l'autre et au cours d'une même saison. Le début de saison a été décevant. Une certaine baisse globale est enregistrée. Il existe une réelle fréquentation de fin de saison (sep-

tembre) mais elle est insuffisante pour justifier l'ouverture d'Allègre. Les musées de Saint-Paulien et d'Allègre enregistrent une baisse de fréquentation. L'antenne de l'OT d'Allègre bénéficie de la proximité du mont-Bar qui attire de nombreux randonneurs.

- **Topoguide du Pays des Portes d'Auvergne** : de nouvelles normes à appliquer en matière de balisage des chemins sont l'occasion de revoir l'ensemble des circuits avec d'éventuelles modifications de tracés (moins de 30% de goudron ; suppression des passages en terrains privés). Un nouveau topoguide sera probablement réédité l'an prochain.

- **Quelques informations sur la saison touristique en Haute-Loire** (sources MDDT) :

Plus de 60% des professionnels du tourisme du département se déclarent satisfaits de la saison 2012.

La moitié des propriétaires de camping estiment que la clientèle a progressé, ainsi que leur chiffre d'affaires.

Parmi les autres hébergements, les hauts de gamme tirent davantage leur épingle du jeu que les entrées de gamme.

Les tendances 2012 sont les suivantes : engouement pour les activités de pleine nature ; réservations de plus en plus tardives ; budgets vacances des familles en baisse ; durée du séjour raccourcie.

Le profil de la clientèle :

- origine France : Ile de France puis Rhône-Alpes, région PACA, pays e Loire, Languedoc, Bretagne...

- origine étrangère : Allemagne (+ de 50%) puis Belgique, Pays-Bas...

Les résidents de la Maison d'accueil spécialisée la Merisaie, des citoyens comme les autres

La Maison d'Accueil spécialisée la Merisaie, a été créée en 1998 par l'APAJH de la Haute-Loire présidée par Christian Marrel.

A l'origine d'une capacité de 35 places et grâce à une extension réalisée en 2006, la MAS peut désormais accueillir, dans de très bonnes conditions, **42 personnes en accueil permanent**, et proposer **2 places d'accueil temporaire** (lequel concerne 10 personnes pour des séjours de 90 jours maximum par an).

Le personnel compte **51 équivalents temps-plein** (**40** consacrés directement à l'accompagnement et aux soins et **11** pour la logistique).

Nous tentons de proposer aux personnes polyhandicapées un cadre de vie le plus proche possible d'un environnement ordinaire. Celles-ci sont intégrées dans des unités de vie avec des résidents présentant diverses formes de handicaps, ce qui permet de proposer un accompagnement personnalisé, individualisé et ciblé sur les besoins de la personne.

Nous proposons en revanche des temps particuliers centrés sur la spécificité des besoins des personnes polyhandicapées. Il s'agit de leur offrir des activités privilégiant la personne et ses besoins : communication (mobilisation des sens, toucher, odorat), expériences corporelles (sortir de sa coquille).

Les résidents disposent d'une chambre individuelle. Celles-ci sont réparties sur 5 unités de vie accueillant chacune 9 personnes.

La vie de l'établissement s'appuie sur un projet associatif fort. On peut citer en particulier la volonté de répondre aux besoins de publics non encore pris en charge, de répondre aux besoins locaux, de développer une logique de territoire, la volonté de s'adapter aux besoins des usagers, l'ouverture et intégration dans le tissu social.

La Merisaie fait partie intégrante de la commune d'Allègre, les résidents sont des administrés comme les autres. Notre volonté forte est de favoriser le plus possible la participation des résidents à la vie de la cité, par exemple, par l'utilisation des ressources locales, fête, bibliothèque, (en projet adhésion au chauffage collectif), partenariat avec l'AGUMAAA (organisation de la Semaine bleue), etc.



Semaine bleue (octobre 2012)

Nous souhaitons surtout ouvrir le plus possible l'établissement et le mettre au service des citoyens d'Allègre. Par exemple, par la préparation des repas du centre aéré, le mini golf, les rencontres autour d'animations comme la Semaine du goût avec les enfants de l'école.

Nous sommes preneurs de propositions d'animation et de participation de bénévoles qui pourraient apporter des compétences susceptibles

de multiplier les possibilités de propositions aux résidents.

Roger Delbos

Au fil des animations estivales...

Voici rappelées quelques unes des animations (liste non exhaustive) qui ont marqué le temps d'un été et mis en valeur le dynamisme de notre village et de ses habitants.

La fête médiévale

La 20^{ème} du nom a connu le même succès que ses devancières. Rien de surprenant à cela quand on connaît la qualité des animations proposées, qui plus est assorties d'une gratuité totale. Bref, de quoi passer deux journées en se laissant emporter par la machine à remonter le temps... Attaque de la porte de Monsieur, saltimbanques, spectacle nocturne de feu, jeux d'antan pour les enfants, théâtre d'époque, marché artisanal, métiers d'autrefois, etc.

Mais l'effet de crise s'est fait sentir sur la consommation. L'équipe de bénévoles lance un appel à toutes les bonnes volontés pour venir la renforcer : les tâches sont variées et chacun y trouvera sans difficulté sa place.

La fête de la Neira

C'était la 5^{ème} édition avec la randonnée matinale de 300 marcheurs derrière le troupeau, puis le délicieux repas, le marché de produits fermiers et les animations. Cette année, la neira avait invité ses copines (ovines !) : limousine, rava, bizet, grivette, etc. Une belle journée au plus proche de la nature pour une foule toujours aussi nombreuse, à la recherche de loisirs.

La balade contée

Intitulée *Les âmes d'antan*, animée par Laure Gouzien et la troupe du Tourdion, elle a connu, cette année encore, un joli succès.

Chantier de jeunes 2012 : les 10 jeunes (4 Coréennes ; 2 Allemandes et 4 Français) ont été hébergés au camping et ont pris leurs repas dans la salle de club des Aînés au rez-de-chaussée de la mairie. Avec beaucoup d'entrain et de bonne humeur, ils ont terminé la restauration du charreyron reliant la rue Notre Dame de l'Oratoire à la RD13, lui redonnant son bel aspect d'antan.

Le vide-grenier

Il a connu une animation exceptionnelle avec beaucoup d'exposants (près de 90) et une forte affluence sous un chaud soleil.

Les balades contées au mont-Bar

Sous l'égide du Conseil général, animées par Jean Noël Borget du CPIE du Velay pour la partie scientifique (volcan et tourbière) et Florence PAYS, conteuse : une animation gratuite où tout le monde y trouve son compte, des plus petits aux plus grands. Voilà une sortie enrichissante et distrayante à la fois, à faire en famille et qui sera renouvelée.

La soirée Karaoaké des Jeunes sapeurs-pompiers

130 personnes s'en sont données à cœur joie pour un moment de détente sur des chansons populaires. Chanteurs mêmes médiocres, ne pas s'abstenir !

Le concert Canzonetta

Soirée dédiée à l'amitié entre la Haute-Loire et Leipzig, la ville de Jean Sébastien Bach, avec la participation de la chorale du Tourdion, en l'église d'Allègre. Soirée que nous devons au dynamisme de comité de jumelage (Allègre-Céaux-Monlet-Vernassal).

La Semaine bleue

Semaine nationale, organisée pour la première fois à Allègre, du 15 au 20 octobre, à l'initiative de la Résidence des 2 volcans, de l'AGUMAAA et du Centre communal d'Action sociale. Semaine intergénérationnelle, placée sous le signe de la solidarité, de la convivialité et de l'animation avec la participation de très nombreux acteurs locaux : l'ADMR, le centre de loisirs de la CCPA, les écoles du canton, La Merisaie, les visiteuses d'hôpitaux, les sapeurs-pompiers, la médiathèque... Au programme, des conférences et des informations sur le service d'aide à domicile (le matériel d'alarme, l'aménagement du domicile...), des initiations à l'informatique (internet), à la dentelle au carreau, un atelier mémoire, des chants, danses et jeux de société... Les organisatrices ont développé un important travail de recherche nécessitant beaucoup de temps et d'énergie pour mettre en place un programme varié et original.

Cette « première » appelle une suite quelle qu'elle ait été la fréquentation lors de cette semaine.

L'exposition « Hors-Cadre »

Quelques artistes locaux nouveaux et quelques vitrines supplémentaires ont agrémenté l'édition 2012 pour le plaisir des yeux et l'enrichissement du cadre de vie. Vous êtes artiste anonyme : n'hésitez pas à nous rejoindre. L'objectif de la démarche n'est absolument pas de porter un jugement sur un travail car l'art ne se juge pas, il s'apprécie. Alors, rendez-vous pour l'édition 2013 avec de nouvelles idées.

Les visites guidées du bourg

Chaque jeudi, en juillet et août, elles sont offertes gratuitement et animées par Gilbert Caroff-Duflos, historien local.

Les visites de la bergerie des Astiers

Toutes les semaines également, découverte très appréciée par nos visiteurs de la vie d'une exploitation agricole.

Le marché de produits biologiques et d'artisanat d'art

Organisé par l'AGUMAAA, il a connu un très vif succès.

Les producteurs ont montré leur savoir-faire dans des domaines très variés : miels, confitures, vins du Beaujolais, fromages de chèvre et de vache, charcuterie, poulets et œufs, vin de pissenlit, châtaignes, légumes, plantes aromatiques, boissons lacto-fermentées, pains, huile d'olive, gelées de fleurs, bières... sans oublier les traditionnelles crêpes qui ont réjoui les gourmands !

Les artisans d'art ont exposé des créations remarquées pour leur qualité : sculptures métalliques, bois tourné, bijoux en émaux de Limoges, dentelles aux fuseaux, laine mohair, savons... La fabrication était parfois même réalisée sur le champ sous les yeux ébahis des visiteurs.

Parallèlement, plusieurs associations étaient présentes : la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux), l'association PEFC pour la gestion durable des forêts, l'association *Pourquoi pas ?* pour le jardinage et l'association Coût-Circuit qui met en place, sur le plateau casadéen, un réseau collectif d'achats de produits locaux. La présence sympathique de *Maurice le jardinier*, partageant son expérience au cours de 2 projections-échanges, a été particulièrement appréciée.

Dans le cadre de la manifestation, la veille du marché, une après-midi *Envies de nature, envies de jouer*, tournée spécifiquement vers les enfants, a été proposé par l'AGUMAAA. Ainsi, une quinzaine d'enfants ont fabriqué des nichoirs en bois, des mangeoires en matériaux recyclés, ont écouté des chants d'oiseaux, cherché des informations, et échangé sur leur propre expérience avec les oiseaux... Après cet atelier, une quarantaine d'enfants et d'adultes ont découvert *Pouss'Caillou*, le très beau spectacle de la compagnie *A tous vents*, accompagnant la balade poétique et musicale d'un promeneur-rêveur, redécouvrant le plaisir du jeu avec sable et galets. Le public a été émerveillé par cette prestation d'une rare qualité, servi par un artiste remarquable, musicien et comédien accompli.

Je trie, tu tries... trions ensemble...

Un petit geste pour l'homme, un grand geste pour la nature... Vous êtes de plus en plus nombreux à souscrire à la démarche volontaire qui consiste à se rendre tantôt dans l'un des deux éco-points, tantôt à la déchetterie du Chier. Mais, il faut bien avouer que parfois, souvent, nous restons perplexes quand il nous faut choisir la destination de certains emballages.

Voici un petit rappel assorti de quelques précisions pour vous éviter trop de questions à ce sujet... On s'en pose assez par ailleurs !

1. Le tri aux éco-points

• **Poubelles bleues** : journaux ; magazines ; petits cartons (lessive...)

A exclure : papiers gras ou souillés (dans la poubelle générale)

• **Poubelles jaunes** : bouteilles plastiques (y compris d'huile), briques (lait...), aérosols, flacons (parfum...), boîtes de conserves...

A exclure : sacs plastiques ; films plastiques (entourant les revues et les packs d'eau minérale) ; pots de yaourt et de crème ; barquettes en polystyrène (dans la poubelle générale) ;

• **Poubelles vertes** : bouteilles en verre, bocaux en verre, pots en verre

A exclure : faïence, vaisselle, porcelaine, pots de fleur, en déchetterie (gravats).

Réponses à quelques questions récurrentes :

• **Faut-il laver les récipients (briques, boîtes de conserve, bocaux...) ?**

NON, seulement enlever le plus gros.

• **Que faire des enveloppes à fenêtres ?**

Découper la fenêtre avant de déposer l'enveloppe dans le conteneur bleu ; sinon la mettre dans la poubelle générale.

• **Faut-il ôter les bouchons des bouteilles plastiques ?**

NON

• **Faut-il écraser les bouteilles plastiques ?**

OUI (puis remettre le bouchon pour réduire les volumes)

• **Faut-il dévisser les couvercles métalliques des pots en verre (confiture...) ?**

OUI, les mettre dans le conteneur métal (jaune)

• **Faut-il déchirer les feuilles de papier A4 et A3 (en 2 ; en 4 ; en 6...) ou en faire des boules ?**

NON, les laisser entières.

2. Le tri à la déchetterie

Sont admis en déchetterie :

- **ferraille** : électroménager, téléviseurs, éléments métalliques divers
- **non recyclables** : matelas, canapés, plastiques, textiles, placo-plâtre, laine de verre...
- **déchets verts** : tonte gazon, taille haies, feuilles d'arbres...
- **bois** : planches, meubles, poutres...
- **cartons** : seulement propres et secs (aplatis pour diminuer les volumes)
- **piles et batteries**
- **peinture** : ainsi que les pots contenant des fonds inutilisés
- **huiles de moteurs et huiles alimentaires** (friteuses...)
- **ampoules basse consommation et néons**
- **vêtements, jouets, linge, chaussures** : dans des sacs fermés de 50 l
- **gravats** : briques, tuiles, grès, faïence, lavabos, pierres (après s'être muni d'un bon d'accès délivré par la mairie)...

A exclure :

- **les pneus** : le fournisseur est dans l'obligation de les reprendre
- **les médicaments et objets divers** (aiguilles, pansements...) : contacter une pharmacie
- **les bouteilles de gaz** : (y compris de camping gaz) : contacter le revendeur
- **les déchets toxiques, radioactifs, explosifs, amiantés** : contacter le SICTOM

Le SICTOM vend des composteurs à très bas prix (s'adresser en déchetterie).

3. Les horaires d'ouverture de la déchetterie

Les mercredis de 14h00 à 17h00 et les samedis de 9h00 à 12h00, toute l'année.

Conditions d'accès : gratuit en présentant la dernière facture de collecte SICTOM, dans la limite d'un dépôt par semaine correspondant au volume d'un véhicule utilitaire.

4. Le ramassage hebdomadaire des cartons

Depuis deux ans, la mairie a mis en place un ramassage gratuit de cartons, dans le bourg, s'adressant aux professionnels du commerce, de l'artisanat et aux collectivités publiques qui en ont fait la demande. Cette collecte a lieu chaque mercredi après-midi. La quantité de cartons ainsi récupérés (qui auparavant se trouvaient dans la poubelle générale, donc non-recyclés) est impressionnante. Pour que ce travail supplémentaire à la charge des employés de la commune prenne un minimum de temps, nous demandons aux commerçants, artisans et responsables de collectivités de respecter scrupuleusement la règle adoptée unanimement au moment de la mise en place de ce ramassage : **les cartons doivent être secs, cassés, aplatis, ficelés et déposés sur le trottoir chaque mercredi en début d'après-midi.**

Quelques brèves

Bilan 2012 du camping municipal

années	2012	2011	2010	2009	2008	2007	2006	2005	2004	2003
<u>Nbre de nuitées :</u>	1435	1332	1089	1361	1233	1345	2349	2538	2476	2641
Français	1316	1229	899	1225	1092	1212	2131	2312	2280	2556
Étrangers	119	103	190	136	141	133	218	226	196	85
<u>Nbre de personnes :</u>	363	259	248	313	251	258	534	450	390	380
Français	314	227	201	259	215	217	475	350	343	335
Étrangers	49	32	47	54	36	41	59	100	47	45

On remarque une hausse de la fréquentation du camping en dépit d'un mois de juillet peu favorable.

Location des deux mobil-homes : Le taux d'occupation est de 59% alors qu'ils n'ont été installés qu'en tout début de saison estivale, donc sans publicité. On peut raisonnablement espérer un bon taux de remplissage en 2013

Repas des Aînés 2012 : il aura lieu le vendredi 16 novembre 2012 au restaurant Leydier, à partir de 12h00.

Service hivernal

• **Les routes nationales et autoroutes** :

- Le Puy-en-Velay vers Saint-Etienne (via Yssingeaux et Monistrol) et Lempdes-Brioude : salées 24h/24 et 7j/7
- Le Puy-en-Velay-Pradelles et Brioude-Le Puy (via Fix-St-G. et Borne) : salées de 6h à 21h - 7j/7

• **Les routes départementales** : Le Conseil général a édité un dépliant que vous avez reçu inséré dans sa revue pour rappeler le dispositif hivernal sur le réseau routier du département : à consulter également en mairie. En ce qui nous concerne :

- itinéraire Saint-Paulien-Allègre-Sembadel puis La Chaise-Dieu ou Craponne : salé. Interventions de 4h30 (5h30 les WE et jours fériés) à 19h30.
- itinéraires vers RN 102 : Allègre-Fix-Saint-Geney et Allègre-Darsac-Coubladour : sablés. Interventions de 4h30 (5h30 les WE et jours fériés) à 19h30.
- autres routes départementales au départ d'Allègre (vers Bellevue-la-Montagne, La Chapelle-Bertin et Saint-Pal-de-Senouire) : sablées de 7h30 à 17h00 en semaine, après les voies ci-dessus les WE et jours fériés.

• **Les voies communales** : du 1^{er} novembre au 31 mars, déneigement à partir de 5 heures du matin suivant des circuits identifiés à l'avance et donc rigoureusement identiques lors de chaque intervention des employés de voirie. Par conséquent, aucune voie ne peut être oubliée, mais un retard est toujours possible à cause des conditions hivernales. Il est donc inutile d'appeler la mairie.

Rappels :

- Le déneigement des trottoirs est à la charge des riverains ; la neige ne doit pas être rejetée sur la voie publique. Les personnes âgées comptent sur la solidarité entre voisins qui doit s'exprimer en cette occasion.
- en période hivernale, le stationnement est interdit des deux côtés de la rue Notre-Dame de l'Oratoire, sur toute sa longueur afin de permettre un déneigement correct et sans perte de temps. Dans les autres rues, il convient à chacun de veiller à ne pas se garer dans un endroit gê-

nant pour le passage du chasse-neige qui a besoin d'une largeur de plus de 3 mètres.

Éclairage public : le dossier présenté à l'ADEME pour le remplacement de 50 lampes très vieilles et grosses consommatrices d'énergie n'a pas été retenu. Néanmoins, le syndicat d'électrification propose son aide à hauteur de 55% pour le remplacement de 20 lampes.

Économies d'énergie : De plus en plus de collectivités mettent en place des solutions afin de réduire la consommation électrique au niveau de l'éclairage public. Le plan de remplacement de vieilles lampes par des nouvelles est un moyen, mais il en existe d'autres : diminuer l'intensité quand le dispositif le permet, voire éliminer des points lumineux, éteindre le réseau une partie de la nuit... Le conseil municipal vient de mettre à l'ordre du jour l'étude de cette question.

Toilettes publiques : la réflexion porte sur la réfection des toilettes près de la mairie avec accès handicapés et la fermeture des toilettes place du marché (remplacement éventuel par un local pour les poubelles des habitants de la rue du château où le camion SICTOM ne peut aller). Ceci permettrait d'éliminer les dernières poubelles visibles en centre bourg. Une autre tranche de travaux ultérieure portera sur la mise en place de toilettes à proximité de l'église où le manque de commodité est évident.

Congrès 2013 des Sapeurs Pompiers de Haute-Loire : nous aurons le plaisir d'accueillir à Allègre cette importante manifestation annuelle le samedi 15 juin 2013. De plus amples informations seront fournies en temps utile et en particulier dans le prochain numéro du bulletin municipal qui paraîtra donc début juin 2013.

Dans nos écoles :

- **à l'école laïque Jean Macé** : 69 élèves pour 3 classes. Le Réseau d'Aides aux Enfants en difficultés (RASED) a perdu un enseignant spécialisé tout en voyant son secteur d'intervention agrandi... Aucun changement à signaler au niveau des enseignants. Par contre, Sylvie Bonnefoy présente durant 6 ans dans nos murs et ayant perdu son poste, est partie à Chaspuzac.
- **au collège du mont-Bar** : 239 élèves pour 10 divisions.

Tarifs 2013 eau et assainissement : ils ont été votés en réunion du conseil municipal le 19 octobre. Ils restent inchangés pour l'eau, au niveau du prix du m3 ainsi que du forfait compteur et des frais de branchement. Seuls le droit fixe sur le réseau d'eau est augmenté et un droit fixe de 20 euros par branchement sur le réseau collectif d'assainissement (inexistant jusqu'à aujourd'hui, mais appliqué depuis longtemps dans la plupart des communes) est instauré. Le budget eau et le budget assainissement (collectif) doivent fonctionner en autonomie, c'est-à-dire avec leurs fonds propres. Ces recettes permettront tout au plus de financer les travaux d'entretien. Les travaux d'investissement sont financés grâce à des subventions (de plus en plus squelettiques) et par l'emprunt.

Cérémonie du 11 novembre : en raison des travaux de construction de la maison de santé, elle a été célébrée au monument aux morts dans le cimetière. Par la même occasion, ce dernier a subi un petit rafraîchissement dont il avait bien besoin.

Le club des Aînés communique : réunion tous les mercredis, à 14h00, salle de la mairie. Au programme : jeux, goûter. Les Aînés seraient heureux d'accueillir de nouveaux adhérents.

La médiathèque Germaine Tillion est ouverte toute l'année, les mercredis et samedis de 9h30 à 11h30, le vendredi de 14h00 à 16h00 et le dimanche de 10h00 à 12h00. Elle possède plus de 2000 livres et elle est régulièrement approvisionnée par la Bibliothèque départementale de Prêt de Haute-

Loire. Les bénévoles vous y accueillent et peuvent vous guider dans vos choix de lectures.

Cette année deux expositions ont été programmées : *Les mal-aimés* d'Isabelle Naudin (aquarelles sur les animaux dits mal-aimés) et une exposition d'Amnesty International.

La Médiathèque vous propose tout un choix de livres (romans, romans, policiers, documentaires, science-fiction, albums,...) mais aussi magazines, livres en gros caractères, livres parlés, lus et racontés. Un espace musique vous permet d'emprunter des CD sans oublier l'espace multimédia, où un ordinateur est mis gratuitement à votre disposition pour faciliter vos recherches ou lire votre courrier.

L'équipe de bénévoles de la Médiathèque s'affaire tout au long de l'année pour vous apporter un maximum de satisfactions. Nous vous rappelons que la consultation des documents est gratuite pour tous pendant les horaires d'ouverture mais que leur emprunt s'accompagne d'une adhésion de 6 € par an.

Bonne lecture à tous.

Site internet de la mairie : nous voici à près de 90 000 visiteurs... Le site continue à être mis très régulièrement à jour et reçoit quotidiennement de nombreuses visites. Il s'enrichit de temps à autre de nouvelles rubriques que nous vous invitons à consulter pour tout savoir sur la vie de la commune. Cette évolution permanente ne serait pas possible sans la grande disponibilité de notre concepteur et néanmoins camarade, Alain Bernard que nous remercions.

La vie de la commune

Agenda (dates connues au 05 11 2012)

Tous les mercredis, à 14h00, salle de la mairie - **Réunion du club des Aînés** (jeux, goûter)

Vendredi 16 novembre 2012, 12h00, restaurant Leydier - **Repas des Aînés de la commune**

Dimanche 25 novembre en matinée, école primaire - **Choucroute** de l'Amicale laïque

Dimanche 16 décembre, toute la journée, CGS - **Marché de Noël** organisé par l'AGUMAAA

Samedi 5 janvier 2013, 18h00, CGS - **Vœux de la municipalité**

Dimanche 20 janvier, 14h00, CGS - **Concours de belote** du SC Allègre

Dimanche 13 janvier, CGS - **Brioche du club des Aînés et assemblée générale**

Vendredi 15 février, 14h00, CGS - **Bugnes** du secteur du Club des Aînés

Dimanche 17 février, 14h00, CGS - **Grand loto** de l'Amicale laïque Allègre-

Samedi 16 mars, 14h00, CGS - **Nettoyage de printemps** organisé par la municipalité

Samedi 23 mars, en soirée, CGS - **Bal masqué** de l'Amicale laïque

27 avril au 4 mai - **Voyage à Krostitz** organisé par le Comité de jumelage

Samedi 18 mai, 20 rue du château - 1^{er} couvige des Amis d'Allègre : Anne d'Allègre et son fils

Samedi 18 mai, 13h30, Fonteline - **Concours de boule lyonnaise** organisé par la Boule du mont Bar

Samedi 18 mai, en soirée, CGS - **Bal de Pentecôte** organisé par le SC Allègre

Dimanche 19 mai, en soirée, CGS - **Bal de Pentecôte** organisé par le SC Allègre

Lundi 20 mai, en matinée, stade Elie Dufour - **Tournoi inter-sociétés locales** organisé par le SC Allègre

Dimanche 2 juin, toute la journée, plan d'eau de Céaux d'Allègre - **Concours de pêche** par l'AAPPMA

Samedi 8 juin, 20h30 CGS - **Comédie** par les *Fous berlinois*, organisé par le Comité de jumelage

Samedi 15 juin - Congrès départemental des Sa-peurs-pompiers

Samedi 15 juin, 20 rue du Château - 2^{ème} couvige des Amis d'Allègre

Samedi 29 juin, toute la journée, plan d'eau de Céaux d'Allègre - **Concours de pêche** par l'AAPPMA

Samedi 29 juin, 17h00, CGS - **Fête de l'école** laïque Jean Macé

État-civil (2^{ème} semestre 2012)

Naissances : Flavia MICHEL, née le 14 juillet, fille de Christophe MICHEL et Sophie GAULIN ;

LAURENT Freddy André, né le 21 juillet 2012, fils de LAURENT Olivier et SAINTENAC Valérie.

Baptême républicain : Éléonore BONY, le 18 août

Mariages : Thomas CAILLEY et Isabelle GAYTE, le 11 août ; Franck DINAUX et Cécile BONNET, le 11 août ; Alain SABATIER et Chantal FUZET, le 15 septembre.

Décès : Louise TYSSANDIER, épouse Jean BEGON, âgée de 91 ans ; Antonine VARENNE veuve de Marcel MOURY, âgée de 95 ans ; Clémence MASSE, épouse de Régis CHAZOT, âgée de 80 ans ; Josette MOURY, âgée de 92 ans ; Félix ROUSSEL, âgé de 101 ans ; Emma GRAND, âgée de 102 ans ; Marie ROUX, veuve de Georges FARGETTE, âgée de 92 ans ; Louis ROME, âgé de 84 ans ; Cécile GAUDICHER, veuve d'Auguste GAY, âgée de 101 ans.

PROCHAIN NUMÉRO DU BULLETIN MUNICIPAL : 10 juin 2013

La mairie

Courriel : mairie.allegre@wanadoo.fr

Site internet : www.mairie-allegre.com

Téléphone : 04 71 00 71 21

Fax : 04 71 00 22 84

Ouverture au public : le lundi, mardi, jeudi, vendredi, de 8h30 à 12h15 ; le mercredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00. Le maire reçoit sur rendez-vous le samedi de 10h00 à 12h00 suivant ses disponibilités

ADMR

Téléphone : 04 71 00 22 04

Permanences : vendredi de 9h00 à 12h00 ; lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 14h00 à 17h00 (accueil dans le logement de La Poste - entrée par la cour)

Assistante sociale

Téléphone : 04 71 00 71 92

Permanences en mairie le mercredi de 9h00 à 12h00

Déchetterie

Ouverture au public : mercredi de 14h00 à 17h00 et samedi de 9h00 à 12h00. Accès gratuit pour les usagers du SICTOM

Des numéros utiles

Pompiers : 18

SAMU : 15

Médecins de garde (dimanches et jours fériés en journée) : 04 71 04 33 33

Allo Enfance maltraitée : 119

Gendarmerie : 17

École laïque Jean Macé : 04 71 00 70 29

Micro-crèche : 04 71 00 23 25

Centre de loisirs : 04 71 00 23 86

Collège du mont-Bar : 04 71 00 71 74

Communauté de communes : 04 71 00 51 89

Office de tourisme : 04 71 00 72 52

Urgence dépannage électrique : 0 810 333 043

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Tous les 5 ans, l'INSEE organise dans chaque commune de France, à tour de rôle, **le recensement de la population**

entre le 17 janvier et le 16 février 2013,
vous recevrez chez vous la visite d'un agent recenseur désigné par la mairie qui vous apportera les feuilles à remplir et, si besoin, les complétera avec vous

Réservez-lui le meilleur accueil

Projet